

 **Contacts**

Secrétariat pédagogique de LEA

Bureau C209

Tél : 01 49 40 32 01

Courriel : sec-lea.llshs@univ-paris13.fr

Scolarité de l'UFR LLSHS

Bureau A212

Tél : 01 49 40 40 31

Courriel : scolarite.llshs@univ-paris13.fr

 **Responsables de formation**

Marie-Hélène Viguié & Malcolm Mansfield



Université Paris 13
UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines et des Sociétés
99 avenue Jean-Baptiste Clément - 93 430 Villetaneuse

ICH
no
I

Licence mention

LEA

yo
sí

Spécialité : ANGLAIS / ALLEMAND
Spécialité : ANGLAIS / ESPAGNOL



Da
hola
yes
yes
ich
ICH
no
sí
hello
no
sí

Conception : direction de la communication - Impression : reprographie centrale Université Paris 13 - Décembre 2015

Présentation

La formation en LEA comporte 3 volets d'importance égale : l'étude de deux langues mises sur un strict plan d'égalité (l'anglais et l'espagnol ou l'anglais et l'allemand, selon la spécialité choisie), ainsi que des matières d'application : le droit, l'économie et la gestion.

Outre la pratique orale et écrite générales, l'étude des langues comprend celle de la langue commerciale, la traduction de textes non littéraires (société, économie et droit) et la civilisation des aires linguistiques concernées : Grande-Bretagne et États-Unis d'une part, Espagne et Amérique latine ou Allemagne, Autriche, Suisse et Liechtenstein d'autre part.

La licence en Langues étrangères appliquées s'adresse donc aux étudiants souhaitant approfondir leurs deux langues de spécialité et s'orienter vers le monde des affaires (banques et entreprises, services internationaux ou carrière à l'étranger).



Organisation de la formation

Les années L1 et L2 sont généralistes, avec comme objectif une mise à niveau et un approfondissement des langues étudiées et des fondamentaux de droit, d'économie et de gestion. En outre, les étudiants bénéficient en L1 d'une introduction aux méthodes de travail universitaire, d'une UE de sport et de culture et de mises à niveau en informatique (C2i) et en expression française, puis en culture générale en L2. Le volume horaire est d'environ 20 heures par semaine en L1 et 25 en L2.

La L3 prépare d'une part à la spécialisation en master, d'autre part, à une insertion plus immédiate dans le monde de travail, grâce notamment à des enseignements dédiés à la recherche de stages puis à un stage de 2 mois effectué en fin d'année. Nos partenariats internationaux permettent par ailleurs d'accomplir l'un ou les deux semestres dans une université européenne ou asiatique (Chine et Corée).

À l'issue de la L3, les cours de droit, d'économie et de gestion s'étant poursuivis tout au long des 3 années, complétés par des cours de Relations Internationales et d'Assurances en L3, les étudiants peuvent choisir de poursuivre leurs études en master ou passer des concours pour rejoindre des écoles de commerce.



Poursuite d'études et insertion professionnelle

La formation proposée en Licence peut être poursuivie dans le Master Pro " Langues Etrangères Appliquées aux métiers internationaux des assurances " (LEA-MIA).

Les étudiants peuvent également se présenter à l'entrée de Masters Pro au sein de l'UFR Sciences Economiques et de Gestion (admission sur dossier et entretien) :

- Master Banque Finance Assurance
- Master Management de la propriété intellectuelle
- Master Gestion des Entreprises et des Organisations
- Affaires et Commerces avec les pays émergeant
- Master Droit



Débouchés

Les débouchés professionnels sont les métiers de l'assurance et des banques, des services internationaux et de la traduction spécialisée. La licence LEA peut aussi être mise à profit pour passer des concours d'entrée à des écoles de commerce et d'interprétariat, des concours administratifs territoriaux ou pour s'engager dans une carrière à l'étranger.



Conditions d'accès

Un baccalauréat général ou technologique, un DAEU, une VAE ou diplôme équivalent, ainsi qu'un bon niveau (B1 selon le CECRL) dans les deux langues du parcours choisi.

Pour les bacheliers de l'année et les étudiants jamais inscrits en université, l'inscription se fait via le portail Admission Post-Bac. Cette inscription est obligatoire pour les élèves de terminale souhaitant s'inscrire à l'université pour la rentrée à venir.

